



Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 8 octobre 2020

Le Président soussigné, certifie que le présent acte
reçu par le représentant de l'État le 16 OCT. 2020
et publié le 16 OCT. 2020 est exécutoire.

Question n° 16

**Maison de Santé pluridisciplinaire : fin de mise à disposition du
Couvent des Capucins**

Le Conseil communautaire s'est réuni le jeudi huit octobre deux mille vingt à dix-huit heures, salle de bal à Saint-Amand-Montrond.

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>REPLAÇANTS</u>
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	
ORCENAIS	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIERES-MARTINAT Monsieur Jean-Claude LAUNAY Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Maric-Catherine MALTHE-PIREYRE Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PURET Madame Jennifer TIXIER	Absent
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Claude AUBAILLY	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 37
Membres votants : 37

Secrétaire de séance : Madame Marie BLASQUEZ

Date de la convocation : 1^{er} octobre 2020
Date de l'affichage : 1^{er} octobre 2020

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20201008-081020Quest16-
DE
Date de télétransmission : 16/10/2020
Date de réception préfecture : 16/10/2020

Extrait du Registre des délibérations

Séance du jeudi 8 octobre 2020

Question n° 16

Maison de Santé pluridisciplinaire : fin de mise à disposition du Couvent des Capucins

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu la délibération du 23 février 2018 de la Communauté de communes Cœur de France, autorisant le Président à signer la convention de mise à disposition du Couvent des Capucins pour y réaliser la maison de santé pluridisciplinaire ;

Vu le procès-verbal de mise à disposition du 6 mars 2018 signé entre Cœur de France et la Ville de Saint-Amand-Montrond, propriétaire des lieux ;

Considérant que la maison de santé pluridisciplinaire ne peut plus se faire dans le Couvent des Capucins ;

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité,

décide de mettre fin à cette mise à disposition.

Le Président
Daniel BÔNE

